



## Ordonnance de télécom CRTC 2007-379

Ottawa, le 11 octobre 2007

Le Conseil **approuve de manière définitive** les demandes tarifaires suivantes. Le Conseil n'a reçu aucune observation relativement aux demandes. Des pages de tarif révisées doivent être publiées dans les 10 jours suivant la date de la présente ordonnance.

<b>Requérante</b>	<b>Avis de modification tarifaire</b>	<b>Date de la demande</b>
Bell Aliant Communications régionales, société en commandite	112 112A	le 17 août 2007 le 28 août 2007
Bell Canada	7056 7056A	le 17 août 2007 le 28 août 2007
La Corporation de Téléphone de La Baie	34	le 10 septembre 2007
Norouestel Inc.	850	le 11 septembre 2007
Ontera	117	le 30 août 2007
Saskatchewan Telecommunications	148	le 10 septembre 2007
Télébec, Société en commandite	353	le 11 septembre 2007
Vidéotron Itée	16 16A	le 30 août 2007 le 6 septembre 2007

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PDF ou en HTML sur le site Internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*